

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



Partenaires



FINALE DEPARTEMENTALE du FESTIVAL U 13

SENS LE 7 AVRIL 2018



Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

« **Le District, c'est
VOUS !** »

Sommaire

- ⚽ **Informations** Pages 1 à 7
- ⚽ **Actualités** Pages 8 à 13
- ⚽ **Procès-Verbaux** Pages 14 à 22

Agenda de la semaine

- Lundi 16**
- Mardi 17**
- Mercredi 18** *Commission sportive*
- Jeudi 19** *Commission de discipline*
- Vendredi 20**

INFORMATIONS

D2

MATCH AMICAL DE D2/D1 FEMININE

D1
D1 FEMININE
FFF



LE FC CHAMPS ACCUEILLE



ENTREE
GRATUITE



VS



SAMEDI 14 AVRIL 2018

À 14H00

**COMPLEXE SPORTIF CROIX BERSAN
RUE DE LA CROIX BERSAN
89290 CHAMPS SUR YONNE**



L'OPÉRATION « PEF DE L'ANNÉE » EST LANCÉE !



Lancé depuis 2014 par la Fédération Française de Football, le Programme Educatif Fédéral continue son ascension fulgurante auprès des licenciés, et représente un élément essentiel dans la politique de développement de nos clubs.

Permettant de sensibiliser les jeunes licencié(e)s aux règles de vie et de jeu, cet outil pédagogique va passer un

nouveau cap cette saison, sur notre territoire régional, avec la mise en place de l'Opération « PEF de l'Année ».

Au travers de cette opération, c'est une nouvelle action de valorisation, portée par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et son Partenaire, le Crédit Agricole, qui permettra de récompenser la politique éducative de nombreux clubs régionaux.

Pour les clubs souhaitant s'inscrire à cette opération, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription se trouvant en bas de l'article et de la renvoyer, avec vos fiches actions PEF réalisées au cours de la saison à Bruno BILLOTTE.

Les clubs ayant mis en place une politique éducative régulière, tout au long de la saison, seront récompensés par une dotation (la liste des lauréats sera connue en fin de saison).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de notre Conseiller Technique Bruno BILLOTTE DAP ou de Clara SIDOBRE, CTR Responsable du Développement de l'Animation des Pratiques.

[Fiche d'inscription](#)

Contact

Bruno BILLOTTE – bbillotte@yonne.fff.fr – 06.45.73.92.24

COORDONNÉES DES STRUCTURES FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Le District de l'Yonne de Football vous propose de découvrir des documents interactifs répertoriant l'ensemble des Structures Football en milieu Scolaire (Collèges et Lycées) de la région Bourgogne Franche-Comté – saison 2017/2018. Vous y trouverez notamment les coordonnées des responsables, ainsi que de nombreuses informations sur les concours d'entrée. (Dernière mise à jour le 9 Mars 2018).

[Sections Sportives Collèges](#)
[Sections Sportives Lycées](#)



A moins de 80 jours de la Coupe du Monde qui se déroulera en Russie, la Fédération Française de Football relance le dispositif « Fiers d'Être Bleus » déjà proposé lors de l'Euro 2016 et qui permet aux Ligues, à ses Districts, clubs amateurs et licenciés d'afficher leur attachement à l'Equipe de France de Didier Deschamps en organisant des manifestations festives !

La Fédération Française de Football propose ainsi d'organiser des actions de soutien à l'Equipe de France

en mettant à disposition une plateforme sur laquelle les responsables des clubs retrouveront :

Des Kits de Communication : Téléchargez librement des éléments de communication aux couleurs des Bleus. Sont ainsi proposés des affiches personnalisables pour vos manifestations, des jeux et des animations sur le thème de l'Equipe de France et de la Coupe du Monde, des supports pour les réseaux Sociaux, des calendriers et des posters pour décorer vos locaux.

Des kits supporters : S'inscrire pour recevoir un kit de goodies Fiers d'être Bleus à proposer à vos licenciés.

Un Espace Animations : Trouvez des idées pour animer votre club, montrez votre soutien aux Bleus en réalisant un ou plusieurs challenges Fiers d'être Bleus et partagez vos photos et vidéos de vos actions de soutien avec le hashtag #monclubenbleu @equipefrance @fff !

Vous souhaitez participer activement au dispositif « Fiers d'Être Bleus » et mettre en place des animations ? Connectez-vous sans plus tarder sur le site internet dédié ! [-> fiersdetrebleus.fr <<](http://fiersdetrebleus.fr)

Courrier et email de lancement de la plateforme : Depuis le 19 mars, chaque club a reçu un courrier l'informant de l'existence de la plateforme « Fiers d'être Bleus » et contenant : un code propre à chaque club qui permet de s'inscrire pour recevoir un kit de goodies Fiers d'être Bleus au mois de mai (date limite d'inscription : 6 avril 2018), une infographie expliquant les étapes du dispositif Fiers d'être Bleus pour la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018, des éléments de communication Fiers d'être Bleus (stickers, posters ...). Un email contenant le code et un lien vers la plateforme a également été envoyé à tous les clubs



La Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football organise une formation de dirigeants ayant pour thème « Réagir face à un conflit ».

Cette première édition se déroulera

au siège du District de la Nièvre,

le SAMEDI 28 AVRIL de 8H30 à 12H30.

Le coût peut être intégralement pris en charge via le coupon formation.

Compte tenu du nombre limité de stagiaires (12), un seul licencié (éducateur, arbitre, dirigeant) par club sera retenu par session de formation...

Merci donc de prendre connaissance des pièces jointes et, si l'un de vos licenciés vous paraît être un bénéficiaire potentiel de cette formation, de compléter sans délai le coupon joint et le retourner rapidement aux adresses figurant sur le bulletin d'inscription.

[Présentation du dispositif - réagir face à un conflit](#)

[Bulletin d'inscription](#)

AJ AUXERRE CLERMONT FOOT

VENDREDI 13 AVRIL - 20H



HP PLUS FORTS AVEC VOUS

INFOS et BILLETTERIE | 03 86 72 32 30

www.aja.fr

SPONSORS OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS



SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.



VIENS VIVRE COMME
UN PRO !



STAGES 2018 A.J. AUXERRE FOOTBALL

GARÇONS ET FILLES DE 7 À 14 ANS

- * STAGES SUPERVISÉS PAR LA CELLULE DE RECRUTEMENT A.J. AUXERRE.
- * UNE TENUE A.J. AUXERRE FOOTBALL OFFERTE - ÉQUIPEMENTIER MACRON
- * ACTIVITÉS ET ANIMATIONS TOUS LES JOURS.
- * RENCONTRE AVEC LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE
- * POSSIBILITÉ D'ASSOCIER PERFECTIONNEMENT FOOTBALL ET RENFORCEMENT SCOLAIRE AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION.

STAGES AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

TARIFS STAGE A.J.A AUXERRE

AVRIL 2018		JUILLET 2018		ACADOMIA (OPTION)
SANS HÉBERGEMENT	AVEC HÉBERGEMENT	SANS HÉBERGEMENT		120€ / SEMAINE - 1H30 / JOUR
DU 9 AU 13 AVRIL	DU 8 AU 14 JUILLET	DU 8 AU 13 JUILLET		INITIATION OU PERFECTIONNEMENT AU CHOIX
A.J.A 180€ / SEMAINE	DU 15 AU 21 JUILLET	DU 15 AU 20 JUILLET		ANGLAIS / FRANÇAIS / MATHÉMATIQUES
	A.J.A 550€ / SEMAINE	DU 23 AU 27 JUILLET		
		A.J.A 280€ / SEMAINE		

CONTACT : stages@aja.fr - 03.86.72.32.32

ACADOMIA
AJ AUXERRE

La filière arbitrage du lycée Fourier « en finale »



Dylan DUPUIS

Du 26 au 29 mars avait lieu à Chatenay-Malabry (Académie de Versailles), le championnat de France UNSS Cadets Futsal des Lycées Professionnels. A cette occasion, Dylan Dupuis, élève de 1^{ère} ES était présent en tant que meilleur Jeune Officiel académique.

Après avoir obtenu 97% de réussite au test théorique, il a officié toute la semaine en tant qu'arbitre de terrain et de table.

Grâce, à son investissement, son sérieux et ses prestations terrain, il a été désigné comme arbitre de terrain numéro un lors de la finale. Le match s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Une semaine plus tard, du 2 au 6 avril, c'est Baptiste LAMBERT, élève de 2^{nde}, qui était à Cannes (Académie de Nice) pour le championnat de France Cadets Excellence Football à 11.

Et comme son camarade, il a lui aussi réalisé un championnat remarquable et s'est vu désigné comme arbitre central pour la finale opposant Lille à Rennes.

Félicitations à nos deux élèves pour les résultats obtenus. De plus, de part ces désignations ils obtiennent également des points pour le baccalauréat grâce à la validation du niveau National.



Baptiste 2ème en partant de la gauche

Finale départementale du festival U 13

les équipes de Sens FC et AJ Auxerre qualifiées

Le samedi 7 avril s'est déroulé le prestigieux Festival U13, organisé par le District de l'Yonne de Football sur les installations sportives du FC SENS ! Une magnifique journée où les 16 équipes qualifiées ont pu s'affronter sur le tout nouveau terrain synthétique Bacary SAGNA...

Ce sont en effet 16 équipes, soit 174 enfants venus des quatre coins du département pour s'affronter et tenter de décrocher le billet de la finale régionale ! Doucement mais sûrement, une matinée où le coup d'envoi fut donné par l'ensemble des éducateurs intervenant pour le district, pour les défis jonglage et slalom. A côté d'eux, le corps arbitral a pu s'échauffer... Quelques matchs et le quizz éducatif dans les tribunes du terrain d'honneur ont clôturé la matinée. Les matchs tout comme les ateliers entrent en compte dans les critères de notation, utiles à établir le classement final. Un après-midi animé exclusivement par des matchs auxquels de nombreux parents et accompagnants ont assisté. Une température estivale, de belles installations, un club accueillant, des équipes motivées et agréables, des éducateurs bienveillants, des arbitres sérieux et à l'écoute, tout était réuni pour que la journée se déroule à merveille – et ce fut le cas.

Des joueurs et joueuses ont été récompensés par le carton vert – gage de sérieux et de sportivité, attribué par les différents encadrants ; un joueur de St Clément, un joueur et une joueuse de Gron, une joueuse de Tonnerre, un joueur de Joigny, un joueur du FC Sens et un joueur du COA.

Messieurs Serge RACLOT et Christian RIGOUT, membres de l'Amicale des Éducateurs 89 ont fait parti de l'encadrement et ont remis à 3 éducateurs une récompense pour leur comportement exemplaire durant toute la journée :

- Jimmy JAMES du FC Sens
- Cédric CORSOIS de Diges Pourrain
- Luc ROGER de Vinneuf

L'équipe du FC Champs a remporté l'épreuve du quizz avec 50 points. L'équipe de l'AJA a remporté le défi jonglage avec 60 points et le défi slalom avec 60 points également.

Ce sont donc deux équipes icaunaises qui représenteront leur département lors de la finale régionale le samedi 5 mai à BEAUNE : Le FC SENS et l'AJ AUXERRE !

Classement

- | | |
|--------------------|---------------------------------|
| 1. FC Sens | 9. US Joigny |
| 2. AJA | 10. Onze St Clément |
| 3. CO Avallon | 11. Auxerre Sport Citoyens |
| 4. FC Champs | 12. Diges Pourrain |
| 5. AS Tonnerre | 13. Groupement Migennes Laroche |
| 6. ES Appoigny | 14. Aillant |
| 7. Stade Auxerrois | 15. Gron |
| 8. Vinneuf Courlon | 16. Cerisiers |

Encadrement général : Bruno BILLOTTE, Aurélien BISSON, Jimmy DEGHAL, Mohamed EL FARES, Cédric EHRET, Hamed ERRIF, Florian GUILBERT, Pascal HUEL, Gilles JOURDAIN, Michel JOVIGNOT, Laurent MOINET, Eric NADAUT, Guillaume PERLIN, Johan RADET, Serge RACLOT, Christian RIGOUT, Dominique TAILLEUR.

Jeunes Arbitres : Ronan AMARAL, Lorenzo BEN AYACHI, Kévin GEFFROY, Abderrahmane HAMZAOU, Théo HUEL, Sofian JUVENTY, Bastien LAVERDURE.

Encadrement CDA : Aurélien CHATON, Patrick GRIVET, Frédéric LOPEZ, Mathieu PINGUET.

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations sportives, au FC Sens pour son accueil ainsi qu'à tous les encadrants pour leur disponibilité.

Bravo à toutes les équipes et félicitations aux jeunes du FC Sens et de l'AJA pour leurs qualifications en phase régionale !



SENS FC



AJ AUXERRE



CO AVALLON



CHAMPS/YONNE



TONNERRE



APPOIGNY



AUXERRE STADE



VINNEUF



JOIGNY



ONZE ST CLEMENT



AUXERRE SPORT CITOYENS



DIGES POURRAIN



MIGENNES LAROCHE



AILLANT/THOLON



GRON



CERISIERS



LES JEUNES ARBITRES ET L'ENCADREMENT

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE



L'équipe de foot adapté des Scorpions de l'Avallonnais s'est qualifiée, fin mars, pour participer au championnat de France de sport adapté qui aura lieu du 10 au 13 mai à Bourg-en-Bresse (Ain).

L'équipe formée par des adultes en situation de handicap pris en charge à l'Esat de l'Avallonnais et au Samsah (*) s'est notamment imposée face à ses homologues de Jura foot, le 24 mars dernier à Besançon. "C'était une grande joie d'être qualifiés, ça motive et on espère aller plus loin", confie Steve, capitaine et leader de l'équipe.

"Ils nous ont vraiment surpris, on y allait surtout pour jouer. Grâce à cette qualification, ils montrent que le foot est permis à tous, il crée même une certaine osmose", ajoute Vanessa Papoin, éducatrice au Samsah.

L'équipe, qui rassemble des **joueurs âgés de 17 à 59 ans** joue pour le plaisir depuis dix ans. **Ça n'est qu'en 2016 que le club est officiellement créé** et que le projet est défini. Depuis, l'équipe s'entraîne un mardi après-midi sur deux et un vendredi après-midi sur deux, sous la houlette de Julien Dérivé, moniteur-éducateur à l'Esat.

Le club poursuit aujourd'hui sa mue. Vendredi, **les joueurs ont pu choisir de nouvelles tenues** qu'ils porteront à l'occasion des prochaines rencontres. "C'est aussi une façon de **leur donner de la reconnaissance**", indique Vanessa Papoin.

Autre bonne nouvelle pour l'effectif : **des pourparlers en cours pour la création d'une section de sport adapté au sein du Club olympique avallonnais (COA)**. Les joueurs auraient ainsi accès aux installations avec plus de souplesse, au matériel et éventuellement à l'encadrement. "**Le projet pourrait voir le jour en septembre**", annonce Nicolas Pieri, entraîneur du COA.

Article YR

** Esat : Établissement et service d'aide par le travail. La structure prend en charge des adultes en situation de handicap pour les faire travailler sur des ateliers (espaces verts, blanchisserie, conditionnement), afin de favoriser leur intégration sociale. Le Samsah est le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés*

PROCES - VERBAUX

PV 248 CD 14

PV du bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

Mardi 10 avril 2018

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : MM. AMARAL Dominique, EHRET Cédric, TRINQUESSE J Louis.

Par téléphone : M. BEAU Nicolas

Invité : M. SABATIER Patrick, président de la commission départementale des Statuts, Règlements et Obligations des clubs

Carnet de Famille

Le bureau du Comité adresse ses sincères condoléances :

- à Brigitte HENRIQUES, vice-présidente de la Fédération Française de Football, ainsi qu'à sa famille suite au décès de son époux.

Le bureau du Comité adresse ses sincères félicitations :

- à Clément TURPIN, CTRA, pour sa désignation en qualité d'arbitre pour la phase finale de la Coupe du Monde de Football en Russie
- à Jean Louis TRINQUESSE, pour la naissance de son petit fils Amaury

• Projets de Fusions

Le bureau du Comité de Direction prend connaissance des pré-projets de fusions :

- Tonnerre / Chassignelles-Lézennes
- - Thorigny / Soucy
- Gron / Véron

Ces projets ont été transmis à la Ligue avec avis favorables.

• Commission sportive

- Extrait du PV 231 Sp 34 de la Commission sportive en date du 28 mars 2018

« Match 51700.2 du 01.03.18 Fleury La Vallée – Appoigny départemental futsal

Match 51703.2 du 08.03.18 Appoigny - Charny départemental futsal

Participation des joueurs non licenciés du club d'Appoigny à ces rencontres.

La commission sportive, vu les pièces au dossier,

- prend note du courrier du club d'Appoigny en date du 26.03.18,
- transmet ces dossiers au Comité de Direction. »

Le bureau du Comité de Direction,

- considérant les conventions bipartites District de l'Yonne de Football / Association Handisport des Sourds d'Auxerre et FFF / Fédération Française Handisport
- considérant la loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- considérant le Code du Sport en sa partie législative et réglementaire ; les articles L.131-14 et suivants relatifs aux fédérations délégataires

Transmet ces éléments à la commission sportive pour application du règlement.

M. SABATIER n'a pas pris part à la décision

MM. AMARAL et TRINQUESSE n'ont pas pris part aux délibérations et à la décision

- Nomination : sur proposition de la commission sportive, le bureau du Comité de Direction nomme M. Didier SCHMINKE, membre de la commission sportive

• Suivi du budget

Le budget au 10 avril est conforme au budget prévisionnel

• Étude de la masse salariale

Les membres du bureau, après étude de la masse salariale, décident de proposer leurs conclusions au Comité de Direction du 26 avril pour la suite du projet.

• Questions diverses

- Le président informe les membres du bureau que Johan RADET quittera ses fonctions de CTR au sein de notre Ligue et sur notre District au 30 juin prochain.

Il prendra en charge le pôle Espoirs de LYON.

Le District de l'Yonne de Football le remercie pour l'excellent travail réalisé au service de ses licenciés et lui adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

- Journée Nationale des Débutants : la date de cette manifestation a été avancée au samedi 9 juin sur les installations sportives d'APPOIGNY.

Le Président du District de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET

Le Secrétaire de séance
Cédric EHRET

COMMISSION SPORTIVE – CALENDRIERS

PV 246 Sp 36

Auxerre le 11 avril 2018

Présents : MM Trinquesse - Batréau – Guyot - Schminke - Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Réclamations

Match 50248.2 du 08.04.18 FC Gatinais 2 - Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Réserve d'avant match du club de Sens Franco Portugais sur la participation et la qualification de joueurs mutations hors période de l'équipe du FC Gatinais, plus de 2 inscrits sur la feuille de match.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve du club de Sens Franco Portugais pour la dire recevable,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Sens Franco Portugais de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- après vérification des fiches des licenciés de l'équipe du FC Gatinais 2,
- en application de l'article 160 des R.G. : « *Dans toutes les compétitions officielles, et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant démissionné et effectué leur demande de licence hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.* »
- en application de l'article 149 des R.G. : « *les joueurs inscrits sur la feuille de match et ceux complétant leur équipe au cours de la partie en application de l'article 140.2 doivent remplir les conditions de participation et de qualification telles qu'elles sont énoncées dans les présents règlements.* »
- attendu que 3 joueurs mutés hors période sont inscrits sur la feuille de match de cette rencontre : Bouhaddou Ilias, Rodrigues Hugo et Lemos Dylan du club du FC Gatinais,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe du FC Gatinais 2,
- score : FC Gatinais 2 = 0 but, - 1 pt / Sens Franco Portugais 2 = 3 buts, 3 pts,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club du FC Gatinais de la somme de 32 € pour en créditer le compte du club de Sens Franco Portugais.

Match 50506.2 du 01.04.18 Chemilly - Cheny 2 D4 gr B

Réserve du club de Chemilly sur la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Cheny 2 ayant joué en équipe supérieure.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- attendu qu'aucune réserve n'est inscrite sur la FMI,
- prend note de la réception du rapport de Mr Almi Jimmy, accompagnateur CDA,
- attendu que dans ce rapport, il est reconnu que le club de Chemilly a bien déposé une réserve d'avant match et suite à un problème avec la tablette elle n'apparaît pas sur la FMI,
- prend connaissance de la réclamation de Chemilly pour la dire recevable,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Chemilly de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- en application de l'article 167 des R.G.,
- attendu que l'équipe de Cheny 1 n'a pas joué les 24 mars et 1^{er} avril 2018,
- après vérification de la feuille de match du 18.03.18 D3 gr B 50312.2 Cheny - Gurgy,
- attendu que 2 joueurs ont participé à la rencontre D3 gr B du 18.03.18 Cheny – Gurgy, : Hamane Omar et Kadiri Yacine du club de Cheny,

- dit ces joueurs non qualifiés pour la rencontre D4 gr B du 01.04.18 Chemilly - Cheny 2,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Cheny 2,
- score : Chemilly = 3 buts, 3 pts / Cheny 2 = 0 but, - 1 pt,
- demande au secrétariat de débiter le compte de Cheny de 32 € pour en créditer le compte du club de Chemilly.

2. Match arrêté

Match 50447.2 du 08.04.18 Vinneuf 2 - Briennon 2 D4 gr A

Match arrêté à la 20^{ème} minute.

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI concernant l'arrêt du match,

- attendu que l'équipe de Briennon 2 était composée de 8 joueurs au début de la rencontre,
- en application de l'article 159 des R.G. -
- attendu que l'arrêt du match est dû à la blessure d'un joueur de l'équipe de Briennon 2,
- par conséquent l'équipe de Briennon 2 s'est trouvée à 7 joueurs,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Briennon 2,
- score : Vinneuf 2 = 3 buts, 3 pts / Briennon 2 = 0 but, -1 pt.

3. Forfaits

Match 50758.2 du 08.04.18 Monéteau 2 - Chablis 2 D2 gr B

Courriel du club de Monéteau en date du 06.04.18 : forfait de l'équipe 2 pour ce match.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Monéteau 2 compte déjà 2 forfaits dans ce championnat de D2 (le 15.10.17 et le 11.03.18),
- attendu que le forfait pour le match cité du 8 avril est le 3^{ème},
- en application du règlement des championnats seniors du District - article 19 - forfait :

1. Disposition particulière applicable au District :

Forfait Général (amende prévues au Droits financiers et amendes) qui intervient :

- *au deuxième forfait en **Départemental 1**,*
- *au troisième forfait en **Départemental 2***
- dit l'équipe de Monéteau 2 en forfait général,
- annule tous les matchs restants à jouer pour l'équipe de Monéteau en D2 gr B,
- amende 280 € au club de Monéteau (forfait général).

Match 52006.1 du 07.04.18 Cerisiers/Malay Le Grand - Monéteau U18 D2

La commission, vu le courriel du club de Monéteau en date du 06.04.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Monéteau,
- score : Cerisiers/Malay Le Grand = 3 buts, 3 pts / Monéteau = 0 but, - 1 pt,
- donne match retour à jouer le 9 juin 2018 sur les installations de Cerisiers,
- amende 20 € au club de Monéteau (forfait déclaré).

Match 51979.1 du 07.04.18 Aillant - Tonnerre U18 D1

La commission, vu le courriel du club de Tonnerre en date du 07.04.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Tonnerre,
- score : Aillant = 3 buts, 3 pts / Tonnerre = 0 but, - 1 pt,

- donne match retour à jouer le 9 juin 2018 sur les installations d'Aillant,
- amende 20 € au club de Tonnerre (forfait déclaré).

Match 52512.1 du 31.03.18 Chevannes - Vermenton U13 D4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel de Chevannes en date du 10.04.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Vermenton,
- score : Chevannes = 3 buts, 3 pts / Vermenton = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 2 juin 2018 à Chevannes,
- amende 20 € au club de Vermenton.

4. Matchs non joués

Match 50647.2 du 08.04.18 Magny 2 - Tonnerre 2 D4 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

Amende 15 € au club de Tonnerre (changement date hors délais)

Match 52007.1 du 07.04.18 St Julien - Joigny 2 U18 D2

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 8 mai 2018.

Match 52556.1 du 07.04.18 Auxerre AJ 2 - Auxerre Stade 2/Rosoirs U15 D3 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer un mercredi, date à définir entre les 2 clubs et à communiquer à la commission pour le mardi 17 avril 2018.

Match 52558.1 du 07.04.18 St Fargeau - Tonnerre U15 D3 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018.

5. Changements dates, horaires, terrains

Match 52692.1 du 01.05.18 Avallon Vauban FC 2 - Gurgy CP

Demande de changement d'horaire du club d'Avallon Vauban FC en date du 08.04.18 ;

Courriel du club d'Avallon Vauban FC 2 en date du 08.04.18.

La commission, vu l'occupation du stade L. Laurent le 1^{er} mai 2018, donne ce match à jouer à 19 h 00.

Match 50044.2 du 15.04.18 FC Gatinais - Chevannes D1

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 avril 2018 à 16 h 00.

Match 50087.1 du 25.05.18 FC Gatinais - Charmoy D1

Courriel du club de Charmoy en date du 05.04.18 : demande de changement d'horaire.

La commission, sans l'accord écrit des clubs, maintient ce match le 25 mai 2018 à 19 h 00.

Match 50090.2 du 10.06.18 Neuvy Sautour - St Florentin Portugais D1

Courriel de la mairie de Flogny La Chapelle en date du 03.04.18.

La commission, vu l'indisponibilité du stade de Flogny La Chapelle les 9 et 10 juin 2018,

- en application du règlement championnat seniors du District - article 9 - calendrier - B - horaires - 5. *En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.*
- attendu que le match aller D1 St Florentin Portugais - Neuvy sautour n'est pas encore joué
- inverse les rencontres de D1 et programme les matchs comme suit :
 - 50090.1 Neuvy Sautour - St Florentin Portugais à jouer le 10 mai 2018 à Flogny La Chapelle
 - 50090.2 St Florentin Portugais - Neuvy Sautour à jouer le 10 juin 2018 à St Florentin.

Match 50124.2 du 15.04.18 Joigny 2 - Aillant D2 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 avril 2018 à 12 h 00.

Match 50742.2 du 08.05.18 Héry - Tonnerre D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Tonnerre est susceptible d'être qualifiée en coupe Prével le 8 mai 2018,
- donne ce match à jouer le 10 mai 2018.

Match 50288.1 du 08.05.18 FC Gatinais 2 - St Valérien EESV D3 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de St Valérien EESV est susceptible d'être qualifiée en coupe Prével le 8 mai 2018,
- donne ce match à jouer le 10 mai 2018, date impérative.

Match 50255.2 du 15.04.18 Pont sur Yonne - Joigny 3 D3 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Pont sur Yonne en date du 03.04.18,

- prend note de l'interdiction de l'utilisation du terrain d'honneur du stade Consolat de Pont sur Yonne,
- par conséquent tous les matchs des équipes de Pont sur Yonne se dérouleront sur le terrain stabilisé du stade Consolat jusqu'à la fin de saison.

Match 50324.2 du 15.04.18 St Fargeau 2 - Gurgy D3 gr B

Courriel du club de St Fargeau en date du 11.04.18 : changement de terrain.

La commission en prend note et donne ce match à jouer le 15 avril 2018 à St Amand En Puisaye.

Match 50420.1 du 08.05.18 Guillon - Serein AS D3 gr C

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Serein AS est susceptible d'être qualifiée en coupe Prével le 8 mai 2018,
- donne ce match à jouer le vendredi 18 mai 2018 à 19 h 00, date impérative.

Match 50378.2 du 01.05.18 Varennes 2 - Guillon D3 gr C

La commission, vu l'occupation du terrain de Varennes le 1^{er} mai 2018, la programmation d'un match U18 access à 15 h 00,

- donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018 à 13 h 00.

Match 50417.2 du 10.06.18 Neuvy Sautour 2 - Avallon Vauban FC 2 D3 gr C

Courrier de la mairie de Flogny La Chapelle en date du 03.04.18.

La commission, vu l'indisponibilité du stade de Flogny La Chapelle les 9 et 10 juin 2016,

- en application du règlement championnat seniors du District - article 9 - calendrier - B - horaires - 5. *En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.*
- demande au club de Neuvy Sautour de trouver un terrain repli, réponse écrite à faire parvenir pour mercredi 2 mai 2018.

Match 50654.2 du 15.04.18 Vermenton - Avallon Vauban FC 3 D4 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 avril 2018 à 13 h 00.

Match 51970.1 du 11.04.18 Toucy/Diges.Pourrain - Avallon CO U18 D1

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 avril 2018.

Occupation stade L. Laurent d'Avallon le 14 avril 2018

Courriel du club d'Avallon CO en date du 09.04.18.

La commission prend note de la programmation du match de Nationale 3 Avallon CO - Auxerre AJ 2 à 18 h 00,

- modifie la programmation des matchs suivants pour le 14 avril 2018 :
 - U18 D1 Avallon CO - St Clément Onze à jouer à **15 h 00** (au lieu de 16h00)
 - U15 D3 gr A Avallon CO 2 - Auxerre Stade 2/Rosoirs à jouer à **13 H 30** (au lieu de 14h00).

Occupation stade de la Fosse Aux Vaches de Sens le 13 mai 2018

La commission prend note de la programmation de 3 matchs seniors à cette date :

- R3 20956.2 Sens Racing Club - FC Nevers 58 à 15 h 00
- D2 gr A 50143.2 gr A Sens Racing Club 2 - Champlost à 13 h 00
- D3 gr A 50277.2 gr A Sens Racing Club 3 - Thorigny
- modifie la programmation des matchs suivants :
- donne le match à jouer D3 50277.2 gr A Sens Racing Club 3 - Thorigny à 13 h 00 au stade R. Binet à Sens.

6. Feuilles de match informatisées non parvenues

Match 50382.2 du 08.04.18 Venoy - Varennes 2 D3 gr C

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- demande au club de Venoy de transmettre la FMI, et ce pour mardi 17 avril 2018.

Match 51978.1 du 07.04.18 Toucy/Diges.Pourrain - St Clément Onze U18 D1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Toucy/Diges.Pourrain = 5 - St Clément Onze = 0.

Match 52094.1 du 07.04.18 Vergigny - St Julien U15 D2

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Vergigny = 3 / St Julien = 4.

Match 52120.1 du 07.04.18 Fontaine La Gaillarde - Sens Franco Portugais U15 D3 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réception de la FMI pour cette rencontre le 11 avril 2018 suite à un problème de transmission,
- prend note du courriel du club Sens Franco Portugais en date du 09.04.18,
- enregistre le résultat : Fontaine La Gaillarde = 1 / Sens Franco Portugais = 3.

7. Questions diverses

Match 50132.2 du 22.04.18 Charny - Sens Racing Club 2 D2 gr A

Courriel du club de Charny en date du 08.04.18 : demande d'arbitre et de délégué.

La commission a transmis cette demande à la CDA qui a répondu et à la commission des délégués.

Match 50248.2 du 08.04.18 FC Gatinais 2 - Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 09.04.18.

La commission prend note de la non présence et de la non participation du joueur Boumachouene Mounir Hami et de son remplacement par le joueur Dif Ibrahim pour l'équipe de Sens Franco Portugais 2.

Match 50319.2 du 08.04.18 Toucy 2 - St Fargeau 2 D3 gr B

Courriel du club de St Fargeau en date du 10.04.18 signalant la blessure non inscrite sur la feuille de match de leur joueur Travers Johnny.

La commission en prend note et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 50462.2 du 22.04.18 Sens Franco Portugais 3 - Vinneuf 2 D4 gr A

Courriel du club de Vinneuf en date du 05.04.18 : demande de délégué.

La commission a transmis cette demande à la commission des délégués.

Match 51943.1 du 01.04.18 Asquins - Coul.Vineuse/Andryes CY Féminine à 8

Courriel du club d'Asquins en date du 08.04.18.

La commission, vu les pièces au dossier, annule l'amende 15 € au club d'Asquins pour report match hors délai.

Absences d'arbitres

La commission prend note des absences d'arbitres désignés pour les journées des 7 et 8 avril 2018 et transmet à la C.D.A. :

- D3 gr C 50380.2 Guillon - Asquins
- D3 gr C 50385.2 St Bris 2 - Montillot
- U15 D1 52064.1 Champs sur Yonne - Héry (arbitre excusé)
- U15 D3 gr B 52122.1 Joigny 2 - FC Gatinais/St Sérotin
- U15 D3 gr B 52555.1 Champs/Coul.Vineuse 2 - Avallon CO 2 (arbitre excusé)

8. Désignation de délégué

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 15 avril 2018

- D2 gr A 50126.2 Sens Jeunesse - Champlost : Mme Vié

9. Situation financière des clubs

La commission,

- en application de l'annuaire du District de l'Yonne - article 44 alinéa 2 du règlement :
« 1. Chaque club ayant un compte ouvert au district, il sera envoyé périodiquement des relevés avec nécessité pour le club de régler le solde sous quinzaine.
2. En cas de non-paiement à la suite de deux rappels écrits ou par voie électronique effectués, le club sera pénalisé d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club et pourra être suspendu de ses droits, et ce jusqu'à règlement des sommes dues.
3. Le fait de porter au compte du club certaines perceptions ne saurait exclure le paiement des sommes dues dans les cas prévus aux règlements dans les délais impartis.»

- prend note de l'extrait du PV du Comité de Direction du 29 août 2017
Le Comité de Direction transmet à la commission sportive pour application de l'article 44 alinéa 2 la situation financière des clubs suivants qui seront pénalisés d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club jusqu'à règlement des sommes dues :
- par conséquent, il est retiré un point au classement pour l'équipe suivante :
 - Villeneuve sur Yonne = départemental 4 gr B

10. Tournoi

La commission enregistre les déclarations de tournois. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Avallon CO : jeunes U9 à U13 le 1^{er} mai 2018

Ces tournois ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

11. Prochaines réunions

Mercredi 18 avril 2018

MM Trinquesse – Barrault – Batréau - Mme Chéry-Floch

Mercredi 25 avril 2018

MM Rollin – Barrault - Guyot - Mme Chéry-Floch

Mercredi 2 mai 2018

MM Trinquesse – Batreau – Rollin - Schminke - Mme Chéry-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le Secrétaire de séance
Didier Schminke